

# RAPPORT FINANCIER 2016



**RÉSULTATS FINANCIERS**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016



# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....	5
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ .....	11
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – AGGLOMÉRATION .....	65
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – LOCAL .....	75
TAUX GLOBAL DE TAXATION .....	85
TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE .....	93





# **SOMMAIRE**

## **INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**





**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Revenus</b>							
Fonctionnement	1	1 355 692 225	1 370 962 940	1 408 527 492	224 114 133	1 516 771 963	
Investissement	2	193 176 938	53 645 696	58 716 913	41 351 958	98 762 933	
	3	1 548 869 163	1 424 608 636	1 467 244 405	265 466 091	1 615 534 896	
<b>Charges</b>	4	1 263 979 210	1 291 483 196	1 290 711 065	231 204 813	1 404 570 884	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	284 889 953	133 125 440	176 533 340	34 261 278	210 964 012	
Moins : revenus d'investissement	6 (	193 176 938 ) (	53 645 696 ) (	58 716 913 ) (	41 351 958 ) (	98 762 933 ) (	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	91 713 015	79 479 744	117 816 427	(7 090 680)	112 201 079	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>							
Amortissement des immobilisations	8	175 257 639	181 143 754	196 605 252	24 724 201	219 854 122	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	25 782 282	28 658 600	16 846 532	142 010	16 988 542	
Remboursement de la dette à long terme	10 (	180 269 157 ) (	191 728 754 ) (	186 544 525 ) (	15 777 193 ) (	202 321 718 ) (	
Affectations							
Activités d'investissement	11 (	64 013 155 ) (	75 427 810 ) (	66 211 006 ) (	348 421 ) (	66 559 427 ) (	
Excédent (déficit) accumulé	12	(41 709 613)	(39 030 534)	(47 487 829)	(2 723 238)	(50 321 401)	
Autres éléments de conciliation	13	12 051 346	16 905 000	8 502 893	255 675	8 758 568	
	14	(72 900 658)	(79 479 744)	(78 288 683)	6 273 034	(73 601 314)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	18 812 357	39 527 744	(817 646)	38 599 765		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.  
Extrait du rapport financier, pages S7-G et S8-G

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2015	2016	2015
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Encaisse	1	1 78 941 499	146 807 198	154 895 524
Débiteurs	2	672 041 015	634 423 467	761 273 933
Placements de portefeuille	3	347 494 096	474 643 839	474 722 531
Autres	4	8 511 179	7 348 671	8 511 179
	5	1 206 987 789	1 263 223 175	1 398 240 659
<b>Passifs</b>				
Dette à long terme	6	2 053 893 517	2 016 782 815	2 192 759 948
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7	280 218 800	302 755 100	329 803 300
Autres	8	480 565 819	467 050 874	524 144 897
	9	2 814 678 136	2 786 588 789	3 046 708 145
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	10	(1 607 690 347)	(1 523 365 614)	(1 648 467 486)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations	11	4 638 268 853	4 724 679 939	5 032 258 767
Autres	12	52 222 452	58 019 973	63 990 588
	13	4 690 491 305	4 782 699 912	5 096 249 355
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	14	39 388 244	74 649 200	75 165 220
Excédent de fonctionnement affecté	15	64 426 760	70 802 945	70 274 312
Réserves financières et fonds réservés	16	163 187 852	202 342 327	202 920 131
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	17 (	180 162 119 ) (	170 709 697 ) (	182 458 307 ) (
Financement des investissements en cours	18	6 592 399	(36 393 609)	(58 871 207)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	19	2 989 367 822	3 118 643 132	3 340 751 720
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	20			
	21	3 082 800 958	3 259 334 298	3 447 781 869

Extrait du rapport financier, pages S11-G, S20-G et S23-1-G

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Anciennes villes	22	1 015 171	1 023 695
- Nouvelles ville	23	69 787 774	63 403 065
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
	31	70 802 945	64 426 760
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	32	(528 633)	(338 513)
	33	70 274 312	64 088 247
Réserves financières et fonds réservés - Administration municipale			
	34	202 342 327	163 187 852
Réserves financières et fonds réservés - Organismes contrôlés <sup>1</sup>			
	35	577 804	680 198
	36	273 194 443	227 956 297

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S11-G et S23-1-G

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		Compétences de nature locale	Portrait global
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	1 069 189 203	1 698 324 985
Endettement total net à long terme (pour les compétences de nature locale, compte tenu de la quote-part dans l'agglomération)	2	1 760 561 901	1 807 890 960

Extrait du rapport financier, page S25-G

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016 Total consolidé	2015 Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	25 752 455	24 976 878
Montant à la charge des contribuables	5	1 712 131 150	1 756 741 583
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises <sup>1</sup>	6	455 548 757	454 380 419
Autres	7	10 094 533	10 222 005
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	8		
	9	2 203 526 895	2 246 320 885

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait du rapport financier, page S37-G

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalizations 2015	Budget 2016	Réalizations 2016	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	10	966 966 133	1 006 825 299	1 007 591 127	1 007 591 127
Compensations tenant lieu de taxes	11	100 484 705	105 927 256	101 065 470	99 932 649
Quotes-parts	12	40 432 949	40 351 519	40 351 519	40 351 519
Transferts	13	73 234 299	77 694 188	85 353 282	110 875 990
Services rendus	14	69 237 239	68 306 043	68 144 427	141 574 476
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	15	64 802 505	64 856 850	64 461 685	64 461 685
Autres	16	40 534 395	7 001 785	41 559 982	51 984 517
	17	1 355 692 225	1 370 962 940	1 408 527 492	1 516 771 963
<b>Investissement</b>					
Taxes	18				
Quotes-parts	19				
Transferts	20	153 887 005	35 435 607	17 739 624	59 091 582
Autres	21	39 289 933	18 210 089	40 977 289	39 671 351
	22	193 176 938	53 645 696	58 716 913	98 762 933
	23	1 548 869 163	1 424 608 636	1 467 244 405	1 615 534 896

Extrait du rapport financier, page S7-G

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2016		Réalizations 2016		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2016	2015
Administration générale	1	159 010 417	145 169 995	7 464 118	152 634 113	135 360 203
Sécurité publique						
Police	2	134 090 289	132 348 533	3 444 293	135 792 826	137 312 693
Sécurité incendie	3	65 462 480	63 528 053	3 040 757	66 568 810	61 496 371
Autres	4	5 874 725	6 783 352	1 429 777	8 213 129	14 572 342
Transport						
Réseau routier	5	147 530 632	157 679 352	61 481 204	219 160 556	200 706 497
Transport collectif	6	113 529 326	113 526 382	97 710	113 624 092	212 817 848
Autres	7	864 420	490 965	2 103 146	2 594 111	2 118 542
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	66 555 793	64 099 430	59 939 343	124 038 773	120 304 103
Matières résiduelles	9	59 939 082	61 701 180	5 896 290	67 597 470	68 702 671
Autres	10	11 929 301	8 077 509	2 206 998	10 284 507	26 622 445
Santé et bien-être	11	17 973 003	7 131 881		7 131 881	9 609 229
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	22 355 539	36 036 193	3 033 907	39 070 100	23 646 024
Promotion et développement économique	13	28 439 896	30 593 610	473 151	31 066 761	30 951 573
Autres	14	34 546 353	29 482 790	1 939 760	31 422 550	36 985 206
Loisirs et culture	15	146 836 322	145 417 152	44 054 798	189 471 950	186 952 657
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	95 401 864	92 039 436		92 039 436	104 882 645
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	1 110 339 442	1 094 105 813	196 605 252	1 290 711 065	1 404 570 884
Amortissement des immobilisations	20	181 143 754	196 605 252 (	196 605 252 )		
	21	1 291 483 196	1 290 711 065		1 290 711 065	1 373 041 049

Extrait du rapport financier, pages S28-1-G à S28-3-G

# RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016





**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Chantal Pineault, CPA, CMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé  
de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 .  
(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2017-04-26



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Québec qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

### Observations

#### *Informations financières établies à des fins fiscales*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Cependant, sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons également votre attention sur le fait que la présentation d'éléments de certaines rubriques de l'excédent accumulé diffère de ce qui est prescrit par le MAMOT.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

DATE 26 avril 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

## **Rapport du vérificateur général**

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Québec, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Observations**

#### *Informations financières établies à des fins fiscales*

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales, ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Cependant, sans pour autant modifier mon opinion, j'attire également votre attention sur le fait que la présentation d'éléments de certaines rubriques de l'excédent accumulé diffère de ce qui est prescrit par le MAMOT.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,

A handwritten signature in blue ink that reads "Michel Samson".

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 26 avril 2017

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016			Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés		
<b>Revenus</b>								
<b>Fonctionnement</b>								
Taxes	1	966 966 133	1 006 825 299	1 007 591 127			1 007 591 127	
Compensations tenant lieu de taxes	2	100 484 705	105 927 256	101 065 470			99 932 649	
Quotes-parts	3	40 432 949	40 351 519	40 351 519		113 131 700	40 351 519	
Transferts	4	73 234 299	77 694 188	85 353 282		25 522 708	110 875 990	
Services rendus	5	69 237 239	68 306 043	68 144 427		74 273 783	141 574 476	
Imposition de droits	6	34 994 093	40 950 850	36 958 310			36 958 310	
Amendes et pénalités	7	20 413 022	21 031 000	20 249 449			20 249 449	
Revenus de placements de portefeuille	8	9 395 390	2 875 000	7 253 926			7 253 926	
Autres revenus d'intérêts	9	6 392 433	5 670 000	6 348 937		143 528	6 492 128	
Autres revenus	10	34 141 962	1 331 785	35 211 045		11 042 414	45 492 389	
Effet net des opérations de restructuration	11							
	12	1 355 692 225	1 370 962 940	1 408 527 492		224 114 133	1 516 771 963	
<b>Investissement</b>								
Taxes	13							
Quotes-parts	14							
Transferts	15	153 887 005	35 435 607	17 739 624		41 351 958	59 091 582	
Autres revenus								
Contributions des promoteurs	16	11 342 332	16 956 646	15 862 535			15 862 535	
Autres	17	27 022 043	1 253 443	25 297 603			23 991 665	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	18	925 558		(182 849)			(182 849)	
	19	193 176 938	53 645 696	58 716 913		41 351 958	98 762 933	
	20	1 548 869 163	1 424 608 636	1 467 244 405		265 466 091	1 615 534 896	
<b>Charges</b>								
Administration générale	21	130 017 661	159 010 417	145 169 995		7 464 118	152 634 113	
Sécurité publique	22	206 131 789	205 427 494	202 659 938		7 914 827	210 574 765	
Transport	23	253 325 306	261 924 378	271 696 699		63 682 060	444 390 629	
Hygiène du milieu	24	150 464 060	138 424 176	133 878 119		68 042 631	201 920 750	
Santé et bien-être	25	9 609 229	17 973 003	7 131 881			7 131 881	
Aménagement, urbanisme et développement	26	86 381 962	85 341 788	96 112 593		5 446 818	101 559 411	
Loisirs et culture	27	152 910 595	146 836 322	145 417 152		44 054 798	189 471 950	
Réseau d'électricité	28							
Frais de financement	29	99 880 969	95 401 864	92 039 436		4 847 949	96 887 385	
Effet net des opérations de restructuration	30							
Amortissement des immobilisations	31	175 257 639	181 143 754	196 605 252	(196 605 252)			
	32	1 263 979 210	1 291 483 196	1 290 711 065		231 204 813	1 404 570 884	
	33	284 889 953	133 125 440	176 533 340		34 261 278	210 964 012	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>								

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Redressé note 20	Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	284 889 953	133 125 440	176 533 340	34 261 278	210 964 012	
Moins: revenus d'investissement	2	( 193 176 938 )	( 53 645 696 )	( 58 716 913 )	( 41 351 958 )	( 98 762 933 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	91 713 015	79 479 744	117 816 427	( 7 090 680 )	112 201 079	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissement	4	175 257 639	181 143 754	196 605 252	24 724 201	219 854 122	
Produit de cession	5	21 570 911	16 430 000	10 602 536	307 560	10 910 096	
(Gain) perte sur cession	6	(14 407 987)		(7 548 349)	(51 885)	(7 600 234)	
Réduction de valeur / Reclassement	7			2 462 806		2 462 806	
	8	182 420 563	197 573 754	202 122 245	24 979 876	225 626 790	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Coût des propriétés vendues	9	2 921 401		1 487 050		1 487 050	
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11	2 921 401		1 487 050		1 487 050	
<b>Prêts, placement de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>							
Remboursement ou produit de cession	12	1 126 243	475 000	690 099		690 099	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14	840 778		808 751		808 751	
	15	1 967 021	475 000	1 498 850		1 498 850	
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	25 782 282	28 658 600	16 846 532	142 010	16 988 542	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 180 269 157 )	( 191 728 754 )	( 186 544 525 )	( 15 777 193 )	( 202 321 718 )	
	18	(154 486 875)	(163 070 154)	(169 697 993)	(15 635 183)	(185 333 176)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 64 013 155 )	( 75 427 810 )	( 66 211 006 )	( 348 421 )	( 66 559 427 )	
Excédent (déficit) accumulé	20	(1 289 097)	(134 075)	(134 075)	(535 165)	(669 240)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	(191 332)	1 707 372	2 434 176	300 316	2 624 158	
Réserves financières et fonds réservés	22	(26 677 925)	(19 641 263)	(39 132 842)	102 532	(39 030 310)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(13 551 259)	(20 962 568)	(10 655 088)	(2 590 921)	(13 246 009)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	(105 722 768)	(114 458 344)	(113 698 835)	(3 071 659)	(116 880 828)	
	26	(72 900 658)	(79 479 744)	(78 288 683)	6 273 034	(73 601 314)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	18 812 357		39 527 744	(817 646)	38 599 765	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	193 176 938	53 645 696	58 716 913	41 351 958		98 762 933
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Acquisition							
Administration générale	2	( 9 284 622 )	20 653 011	( 6 761 399 )	( )	( )	( 6 761 399 )
Sécurité publique	3	( 12 782 377 )	10 574 523	( 9 995 998 )	( )	( )	( 9 995 998 )
Transport	4	( 90 033 279 )	86 387 680	( 114 209 005 )	( 65 076 190 )	( )	( 177 979 257 )
Hygiène du milieu	5	( 94 064 086 )	122 801 283	( 82 223 508 )	( )	( )	( 82 223 508 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 10 875 175 )	21 473 200	( 20 664 774 )	( )	( )	( 20 664 774 )
Loisirs et culture	8	( 149 989 404 )	67 455 586	( 54 678 647 )	( )	( )	( 54 678 647 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )	( )	( )
	10	( 367 028 943 )	329 345 283	( 288 533 331 )	( 65 076 190 )	( )	( 352 303 583 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Acquisition	11	( )	( )	( 2 512 274 )	( )	( )	( 2 512 274 )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenaires</b>							
Émission ou acquisition	12	( 4 848 688 )	( )	( 336 342 )	( )	( )	( 336 342 )
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	226 396 201	192 858 684	127 899 151	14 297 707	142 196 858	
<b>Affectations</b>							
Activités de fonctionnement	14	64 013 155	75 427 810	66 211 006	348 421	66 559 427	
Excédent accumulé	15						
Excédent de fonctionnement non affecté	16	314 457		106 457		106 457	
Excédent de fonctionnement affecté	17	15 000	7 413 093				
Réserves financières et fonds réservés	18	64 342 612	82 840 903	66 317 463	348 421	66 665 884	
	19	( 81 138 818 )	( 53 645 696 )	( 97 165 333 )	( 50 430 062 )	( 146 289 457 )	
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	112 038 120		( 38 448 420 )	( 9 078 104 )	( 47 526 524 )	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	284 889 953	133 125 440	176 533 340	34 261 278	210 964 012	
Variation des immobilisations							
Acquisition	2	( 367 028 943 )	( 329 345 283 )	( 288 533 331 )	( 65 076 190 )	( 352 303 583 )	
Produit de cession	3	21 570 911	16 430 000	10 602 536	307 560	10 910 096	
Amortissement	4	175 257 639	181 143 754	196 605 252	24 724 201	219 854 122	
(Gain) perte sur cession	5	(14 407 987)		(7 548 349)	(51 885)	(7 600 234)	
Réduction de valeur / Reclassement	6			2 462 806		2 462 806	
	7	(184 608 380)	(131 771 529)	(86 411 086)	(40 096 314)	(126 676 793)	
Variation des propriétés destinées à la revente	8	2 921 401		(1 025 224)		(1 025 224)	
Variation des stocks de fournitures	9	837 594		(2 010 817)	1 202 223	(808 594)	
Variation des autres actifs non financiers	10	(1 433 880)		(2 761 480)	378 828	(2 382 652)	
	11	2 325 115		(5 797 521)	1 581 051	(4 216 470)	
	12	102 606 688	1 353 911	84 324 733	(4 253 985)	80 070 749	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	13						
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	102 606 688	1 353 911	84 324 733	(4 253 985)	80 070 749	
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice							
Solde déjà établi	15	(1 710 297 035)		(1 607 690 347)	(120 847 888)	(1 728 538 235)	
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16						
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17						
Solde redressé	18	(1 710 297 035)		(1 607 690 347)	(120 847 888)	(1 728 538 235)	
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	19	(1 607 690 347)		(1 523 365 614)	(125 101 873)	(1 648 467 486)	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2015		2016		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	178 941 499	146 807 198	8 088 325	154 895 524
Débiteurs (note 5)	2	672 041 015	634 423 467	129 723 598	761 273 933
Prêts (note 6)	3	6 518 315	5 538 656		5 538 656
Placements de portefeuille (note 7)	4	347 494 096	474 643 839	78 692	474 722 531
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5	1 992 864	1 810 015		1 810 015
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	1 206 987 789	1 263 223 175	137 890 615	1 398 240 659
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	409 232 540	401 814 612	52 305 900	451 247 380
Revenus reportés (note 12)	12	71 333 279	65 236 262	7 661 255	72 897 517
Dette à long terme (note 13)	13	2 053 893 517	2 016 782 815	175 977 133	2 192 759 948
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	280 218 800	302 755 100	27 048 200	329 803 300
	15	2 814 678 136	2 786 588 789	262 992 488	3 046 708 145
	16	(1 607 690 347)	(1 523 365 614)	(125 101 873)	(1 648 467 486)
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>					
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	17	4 638 268 853	4 724 679 939	335 015 972	5 032 258 767
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	33 466 036	34 491 260		34 491 260
Stocks de fournitures	19	8 956 769	10 967 586	4 596 151	15 563 737
Autres actifs non financiers (note 17)	20	9 799 647	12 561 127	1 374 464	13 935 591
	21	4 690 491 305	4 782 699 912	340 986 587	5 096 249 355
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	39 388 244	74 649 200	(817 646)	75 165 220
Excédent de fonctionnement affecté	23	64 426 760	70 802 945	805 033	70 274 312
Réserves financières et fonds réservés	24	163 187 852	202 342 327	577 804	202 920 131
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	( 180 162 119 )	( 170 709 697 )	( 11 748 610 )	( 182 458 307 )
Financement des investissements en cours	26	6 592 399	(36 393 609)	(22 477 598)	(58 871 207)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	2 989 367 822	3 118 643 132	249 545 731	3 340 751 720
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	3 082 800 958	3 259 334 298	215 884 714	3 447 781 869

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Réalizations 2016		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	284 889 953	176 533 340	34 261 278	210 964 012
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	175 257 639	196 605 252	24 724 201	219 854 122
Autres					
- G/P cessions et réductions	3	(13 567 209)	(4 276 792)	(51 885)	(4 328 677)
-	4				
	5	446 580 383	368 861 800	58 933 594	426 489 457
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(105 104 256)	37 617 548	(715 489)	36 789 834
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(49 366 431)	(7 417 928)	9 366 475	2 060 772
Revenus reportés	9	33 360 039	(6 097 017)	(398 113)	(6 495 130)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs					
Propriétés destinées à la revente	10	27 582 900	22 536 300	4 681 500	27 217 800
Stocks de fournitures	11	2 921 401	(1 025 224)		(1 025 224)
Autres actifs non financiers	12	837 594	(2 010 817)	1 202 223	(808 594)
	13	(1 433 880)	(2 761 480)	378 828	(2 382 652)
	14	355 377 750	409 703 182	73 449 018	481 846 263
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	367 028 943 ) (	288 533 331 ) (	65 076 190 ) (	352 303 583 )
Produit de cession	16	21 570 911	10 602 536	307 560	10 910 096
	17	(345 458 032)	(277 930 795)	(64 768 630)	(341 393 487)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats					
Émission ou acquisition	18 (	4 848 688 ) (	336 342 ) (	) (	336 342 )
Remboursement ou cession	19	1 126 243	690 099		690 099
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 (	21 344 802 ) (	26 463 013 ) (	) (	26 463 013 )
Cession	21				
	22	(25 067 247)	(26 109 256)		(26 109 256)
<b>Activités de financement (note 23)</b>					
Émission de dettes à long terme	23	372 362 857	179 912 800	26 812 000	206 724 800
Remboursement de la dette à long terme	24 (	211 670 876 ) (	218 119 790 ) (	31 399 000 ) (	249 518 790 )
Variation nette des emprunts temporaires	25				
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(305 520)	1 096 288	102 531	1 198 819
Autres					
-	27				
-	28				
	29	160 386 461	(37 110 702)	(4 484 469)	(41 595 171)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice					
Solde déjà établi	31	257 848 040	403 086 972	3 892 406	406 979 378
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32				
Solde redressé	33	257 848 040	403 086 972	3 892 406	406 979 378
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>					
	34	403 086 972	471 639 401	8 088 325	479 727 727

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalisations 2015 Administration municipale	Budget 2016 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2016 Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Rémunération</b>	1 377 424 842	387 432 909	391 321 948	111 510 672	502 832 620
<b>Charges sociales</b>	2 118 092 348	120 144 804	121 084 858	32 142 087	153 226 945
<b>Biens et services</b>	3 264 674 244	276 894 753	268 447 984	51 406 404	317 116 425
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4 51 656 865	51 983 819	48 258 552	2 108 367	50 366 919
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6 11 891 115	12 869 045	14 131 816	2 227 054	16 358 870
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8 36 332 989	30 549 000	29 649 068	512 528	30 161 596
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9 3 011 669	3 112 175	3 119 280	1 238 178	4 357 458
Transferts	10				
Autres	11 108 260 752	113 341 700	113 131 700		
Autres organismes					
Transferts	12 61 793 174	59 436 945	58 885 554		58 885 554
Autres	13 31 779 615	31 785 095	28 292 638	1 549 062	29 841 700
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14 175 257 639	181 143 754	196 605 252	24 724 201	219 854 122
<b>Autres</b>					
- Autres	15 23 803 958	22 789 197	17 782 415	3 786 260	21 568 675
-	16				
-	17				
18 1 263 979 210	1 291 483 196	1 290 711 065	231 204 813	1 404 570 884	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Budget 2016	Réalizations	
			2016	2015 Redressé note 20
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	1 006 825 299	1 007 591 127	966 966 133
Compensations tenant lieu de taxes	2	104 810 502	99 932 649	99 336 184
Quotes-parts	3	40 351 519	40 351 519	40 432 949
Transferts	4	229 373 275	169 967 572	282 335 707
Services rendus	5	143 208 931	141 574 476	139 255 381
Imposition de droits	6	40 950 850	36 958 310	34 994 093
Amendes et pénalités	7	21 031 000	20 249 449	20 413 022
Revenus de placements de portefeuille	8	2 875 000	7 253 926	9 517 038
Autres revenus d'intérêts	9	5 798 800	6 492 128	6 392 304
Autres revenus	10	30 718 974	85 346 589	85 041 969
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	11		(182 849)	925 558
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 625 944 150	1 615 534 896	1 685 610 338
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	164 248 514	152 634 113	135 360 203
Sécurité publique	15	212 626 947	210 574 765	213 381 406
Transport	16	433 349 273	444 390 629	415 642 887
Hygiène du milieu	17	203 547 109	201 920 750	215 629 219
Santé et bien-être	18	17 973 003	7 131 881	9 609 229
Aménagement, urbanisme et développement	19	90 490 001	101 559 411	91 582 803
Loisirs et culture	20	187 128 066	189 471 950	186 952 657
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	101 104 084	96 887 385	104 882 645
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	1 410 466 997	1 404 570 884	1 373 041 049
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	215 477 153	210 964 012	312 569 289
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		3 236 817 857	2 924 248 568
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	27			
Solde redressé	28		3 236 817 857	2 924 248 568
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		3 447 781 869	3 236 817 857

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8-G.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Budget 2016	Réalizations	
			2016	2015
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	215 477 153	210 964 012	312 569 289
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	460 632 482 ) (	352 303 583 ) (	409 613 162 )
Produit de cession	3	16 436 000	10 910 096	17 301 216
Amortissement	4	206 633 271	219 854 122	195 542 943
(Gain) perte sur cession	5	3 000	(7 600 234)	(14 024 991)
Réduction de valeur / Reclassement	6		2 462 806	
	7	(237 560 211)	(126 676 793)	(210 793 994)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(1 025 224)	2 921 401
Variation des stocks de fournitures	9		(808 594)	778 725
Variation des autres actifs non financiers	10		(2 382 652)	(1 917 793)
	11		(4 216 470)	1 782 333
	12	(22 083 058)	80 070 749	103 557 628
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(22 083 058)	80 070 749	103 557 628
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(1 728 538 235)	(1 832 095 863)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(1 728 538 235)	(1 832 095 863)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	19		(1 648 467 486)	(1 728 538 235)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
		Redressé note 20
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	1 154 895 524	182 833 905
Débiteurs (note 5)	2 761 273 933	798 063 767
Prêts (note 6)	3 5 538 656	6 518 315
Placements de portefeuille (note 7)	4 474 722 531	347 572 788
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5 1 810 015	1 992 864
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	
Autres actifs financiers (note 9)	7	
	8 1 398 240 659	1 336 981 639
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	9	
Emprunts temporaires (note 10)	10	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11 451 247 380	449 186 608
Revenus reportés (note 12)	12 72 897 517	79 392 647
Dette à long terme (note 13)	13 2 192 759 948	2 234 355 119
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14 329 803 300	302 585 500
	15 3 046 708 145	3 065 519 874
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	16 (1 648 467 486)	(1 728 538 235)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations (note 15)	17 5 032 258 767	4 905 581 974
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18 34 491 260	33 466 036
Stocks de fournitures	19 15 563 737	14 755 143
Autres actifs non financiers (note 17)	20 13 935 591	11 552 939
	21 5 096 249 355	4 965 356 092
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	22 3 447 781 869	3 236 817 857

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	210 964 012	312 569 289
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	219 854 122	195 542 943
Autres			
- G/P, cessions & réductions	3	(4 328 677)	(13 184 213)
-	4		
	5	426 489 457	494 928 019
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	36 789 834	(118 849 815)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	2 060 772	(48 894 696)
Revenus reportés	9	(6 495 130)	32 389 687
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	27 217 800	34 127 400
Propriétés destinées à la revente	11	(1 025 224)	2 921 401
Stocks de fournitures	12	(808 594)	778 725
Autres actifs non financiers	13	(2 382 652)	(1 917 793)
	14	481 846 263	395 482 928
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 352 303 583 )	( 409 613 162 )
Produit de cession	16	10 910 096	17 301 216
	17	(341 393 487)	(392 311 946)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats			
Émission ou acquisition	18	( 336 342 )	( 5 403 152 )
Remboursement ou cession	19	690 099	6 124 400
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( 26 463 013 )	( 21 344 802 )
Cession	21		
	22	(26 109 256)	(20 623 554)
<b>Activités de financement (note 23)</b>			
Émission de dettes à long terme	23	206 724 800	413 429 857
Remboursement de la dette à long terme	24	( 249 518 790 )	( 251 232 294 )
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	1 198 819	(352 981)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(41 595 171)	161 844 582
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
	30	72 748 349	144 392 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	406 979 378	262 587 368
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32		
Solde redressé	33	406 979 378	262 587 368
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>			
	34	479 727 727	406 979 378

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****1. Statuts**

La Ville de Québec (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2002 en vertu de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). La Ville est régie par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation auprès des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q., 2003, chapitre 14), les anciennes villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été reconstituées. Les municipalités résultantes de cette réorganisation demeurent liées les unes aux autres, de façon à ce que soit préservée l'agglomération formée par le territoire de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil municipal de la Ville, visé par l'article 13 de la *Charte de la Ville de Québec*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Québec et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « Administration municipale » réfère à la Ville de Québec excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariat**

Le périmètre comptable de la Ville comprend les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle. Ces organismes sont le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) et 9320-9179 Québec inc.

Les comptes de l'Administration municipale et des organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés. Au moment de la consolidation, les opérations interorganismes et les soldes réciproques ont été éliminés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

L'Administration municipale contrôle une entreprise municipale, soit la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC). Une participation pour cette entreprise est comptabilisée en tant qu'actif aux états financiers consolidés sous le poste participations dans des entreprises municipales, selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs et les prêts, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

### C) Actifs financiers

#### Prêts

Les prêts sont présentés au moindre du coût et de leur valeur de recouvrement nette. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt effectif.

#### Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'utilisation des sommes accumulées au fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements de la dette à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

### D) Passifs

#### Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

#### Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

L'Administration municipale comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement.

**Passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

**Dettes à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt ou sur une période de cinq ans. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

**E) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les durées suivantes :

	<u>Méthodes</u>	<u>Durées</u>
Infrastructures	Linéaire	5 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Selon la durée du bail (max. 15 ans)
Véhicules - Autobus neufs standards	Manuelle*	16 ans
Véhicules - Autres	Linéaire	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, équipement et outillage	Linéaire	5 à 20 ans
Autres	Linéaire	Selon la nature

\*Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne sont pas amorties avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****Stocks de fournitures**

Les stocks de fournitures comprennent les matériaux, les accessoires, les produits pétroliers et les fournitures achetées en vue de rendre des services. Ces items sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur utilisation. À la date du bilan, les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Le stock de pièces de rechange mécaniques est évalué au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**F) Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**Revenus de quote-part**

Les charges comptabilisées par l'Administration municipale dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, nettes des revenus de fonctionnement et des éléments de conciliation à des fins fiscales comptabilisés aux activités de fonctionnement, sont facturées aux municipalités liées en fonction de leur potentiel fiscal.

Les charges nettes de nature mixte, soit celles qui relèvent à la fois d'une compétence d'agglomération et d'une compétence locale, sont réparties entre les municipalités liées en fonction d'une entente intervenue en 2009. Cette entente prévoit que la contribution des municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures soit fixée à un montant prévu à l'entente, indexée annuellement et répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif. Les résultats nets excédentaires de nature mixte sont entièrement attribués à la Ville de Québec.

Les revenus couvrant ces charges nettes sont inscrits à titre de quotes-parts à l'état des résultats consolidés.

**Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont ils sont assortis créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****G) Avantages sociaux futurs****Régime de retraite des élus municipaux**

Le Régime de retraite des élus municipaux, visé par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (RLRQ, chapitre R-9.3), est un régime à prestations déterminées et est administré par Retraite Québec. Toutefois, ce régime est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. La charge est comptabilisée au moment où les cotisations sont dues.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités;
- les rentes d'invalidité.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la loi précitée. Les effets de cette loi sur les résultats de l'exercice 2016, notamment par la constatation d'un coût des services passés négatif, sont décrits dans les renseignements complémentaires consolidés sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1-G des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2016 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'Administration municipale et ses organismes consolidés ont choisi de différer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1<sup>er</sup> janvier 2000 :
  - Salaires et avantages sociaux : période maximale de 20 ans;
  - Intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : durée restante des dettes correspondantes.
- Avantages sociaux futurs :
  - Passif comptabilisé initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Régimes capitalisés de l'Administration municipale : linéaire sur 39 ans;
    - Régime surcomplémentaire de l'Administration municipale : linéaire selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 14 ans;
    - Autres régimes non capitalisés de l'Administration municipale : excédent de la charge sur le décaissement requis amorti linéairement depuis 2008 selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 14 ans;
    - Régime capitalisé du RTC : linéaire selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 10 ans.
  - Passif comptabilisé postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 : renversement au terme de la DMERCA, soit d'ici la fin de l'année 2022;
    - Coût des services passés pour l'amélioration des régimes du RTC : linéaire selon une DMERCA de 12 ans pour le régime capitalisé et selon une DMERCA de 9 ans pour le régime non capitalisé.
- Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement :
  - Passif comptabilisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Pour le site en opération au 31 décembre 2015 : linéaire sur la durée d'exploitation restante du site qui correspond à l'année de fermeture de la prochaine cellule, soit sur une période résiduelle de 6 ans;
    - Pour les sites fermés au 31 décembre 2015 : linéaire sur une période résiduelle de 19 à 30 ans.
- Frais d'assainissement pour les sites contaminés :
  - Passif comptabilisé initialement au 31 décembre 2015 : linéaire à compter de 2016 sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement du site, soit sur une période résiduelle de 1 à 6 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

- Provision pour litiges :
  - Renversement dans l'exercice au cours duquel le jugement est rendu.

**I) Instruments financiers**

Le RTC utilise périodiquement des contrats de couverture sur le carburant afin de se prémunir des fluctuations de prix. Les gains et pertes qui leur sont liés sont comptabilisés à l'état des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à ces marchandises.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	86 635 973	74 269 762
Placements de portefeuille	2	149 806 636	123 343 623
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	3	40 421 812	40 947 190
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	4		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5	609 105 167	617 850 276
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6	49 616 509	75 953 831
Organismes municipaux	7	3 473 661	5 533 361
Autres			
- Mutations, contrav, int. cour	8	56 332 518	55 209 900
- Salaires et av. sociaux	9	2 324 266	2 569 209
	10	761 273 933	798 063 767
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	455 548 757	454 380 419
Organismes municipaux	12	548 976	676 448
Autres tiers	13		
	14	456 097 733	455 056 867
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	15	21 039 994	28 738 853
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	16	1 267 206	1 267 206
Prêts à un fonds d'investissement	17		
Autres			
- Fonds local d'investissement	18	1 292 243	2 494 910
- Autres	19	2 979 207	2 756 199
	20	5 538 656	6 518 315
Provision pour moins-value déduite des prêts	21	1 290 090	671 500
<b>Note</b>			
Les prêts portent intérêts à un taux déterminé au moment du début de leur remboursement ou selon les ententes signées avec les bénéficiaires ou sont sans intérêts. Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2017 et 2041 ou selon les ententes. Certains de ces prêts sont garantis par une hypothèque de 1er, 2e ou 3e rang.			
<b>7. Placements de portefeuille</b>			
Placements à titre d'investissement	22	83 692	83 692
Autres placements	23	474 638 839	347 489 096
	24	474 722 531	347 572 788
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	25		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**2016****2015**

---

**Note**

La juste valeur des placements de portefeuille est de 478 590 000 \$  
(2015 - 354 755 000 \$).

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	26	(233 828 600)	(213 703 400)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	27	( 95 974 700 )	( 88 882 100 )
	28	<u>(329 803 300)</u>	<u>(302 585 500)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	29	103 757 577	111 593 605
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	30	10 260 500	14 881 600
Régimes à cotisations déterminées	31		
Autres régimes (REER et autres)	32		
Régimes de retraite des élus municipaux	33	401 491	436 233
	34	<u>114 419 568</u>	<u>126 911 438</u>

Se référer à la section « Autres renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	35		
Autres	36		
	37		

**Note****10. Emprunts temporaires**

L'Administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 200 000 000 \$, consentie au taux de base de la Banque Nationale minoré de 0,50 %, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2016, le crédit est utilisé pour des lettres de garantie et le programme carte d'achat pour des montants respectifs de 653 000 \$ et de 1 973 000 \$.

Le RTC dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 25 000 000 \$, consentie à un taux préférentiel. L'emprunt, dont le solde est nul, est renouvelable annuellement.

Le RTC dispose également d'une ligne de crédit de 15 000 000 \$ autorisée pour l'utilisation périodique de contrats de couverture sur la fluctuation des prix du carburant.

**11. Crédoeurs et charges à payer**

Fournisseurs	38	131 642 384	137 713 204
Salaires et avantages sociaux	39	109 969 116	103 457 986
Dépôts et retenues de garantie	40	8 751 163	8 857 250
Provision pour contestations d'évaluation	41	14 272 567	10 274 877
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	42	19 430 381	18 601 395
Frais d'assainissement des sites contaminés	43	7 400 000	8 400 000
Autres			
- Intérêts courus dette L.T.	44	12 574 818	13 347 354
- Autres courus et passifs	45	147 206 951	148 534 542
-	46		
-	47		
-	48		
	49	<u>451 247 380</u>	<u>449 186 608</u>

**Note****Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

Les charges totales estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement sont de 31 500 000 \$ (2015 - 29 832 000 \$) et le solde restant à constater est de 21 878 000 \$ (2015 - 21 354 000 \$).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

La capacité restante de la décharge en opération au 31 décembre 2016 est de 5 751 000 mètres cubes (2015 - 5 821 000 mètres cubes) et sa durée de vie restante estimative est de 77 ans (2015 - 73 ans).

La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est évaluée à 60 ans (2015 - 60 ans).

**Frais d'assainissement des sites contaminés**

L'Administration municipale comptabilise un passif environnemental à l'égard des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux liés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites.

**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	50		
Transferts	51	6 689 056	6 796 514
Fonds parcs et terrains de jeux	52	16 752 320	19 913 649
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	6 378 579	8 973 186
Société québécoise d'assainissement des eaux	54		
Fonds de développement des territoires	55	1 610 391	1 678 555
Autres			
- Autres	56	41 467 171	42 030 743
-	57		
-	58		
-	59		
	60	72 897 517	79 392 647

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

						<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>				
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,95	5,40	2017	2031	61	2 193 953 110	2 236 733 818
Obligations et billets en monnaies étrangères					62		
Gains (pertes) de change reportés					63		
					64		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,76	2018	2026	65	9 573 785	9 587 067
Organismes municipaux					66		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					67		
Autres					68		
					69	2 203 526 895	2 246 320 885
Frais reportés liés à la dette à long terme					70	( 10 766 947 )	( 11 965 766 )
					71	2 192 759 948	2 234 355 119

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<b>Obligations et billets</b>		<b>Autres dettes à long terme</b>		<b>Total 2016</b>			
	<b>Avec fonds d'amortissement</b>	<b>Sans fonds d'amortissement</b>	<b>Location-acquisition</b>	<b>Autres</b>				
2017	72	80	322 280 952	88	97	11 570	105	322 292 522
2018	73	81	305 410 238	89	98	12 080	106	305 422 318
2019	74	82	315 504 900	90	99	4 578	107	315 509 478
2020	75	83	248 419 838	91	100	4 075 574	108	252 495 412
2021	76	84	145 837 986	92	101	240 000	109	146 077 986
2022 et +	77	20 000 000	85	836 499 197	93	5 229 982	110	861 729 179
	78	20 000 000	86	2 173 953 111	94	9 573 784	111	2 203 526 895
Intérêts et frais accessoires				95	( )		112	( )
	79	20 000 000	87	2 173 953 111	96	9 573 784	113	2 203 526 895

**Note**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	114	(1 648 467 486)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	115	( )
Autres	116	( )
	117	(1 648 467 486)
		(1 728 538 235)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	118	763 483 615	146	73 817 818	173	7 681 110	200	829 620 323
Eaux usées	119	1 379 381 330	147	99 028 388	174	14 352 232	201	1 464 057 486
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	120	1 723 173 658	148	128 119 672	175	31 737 124	202	1 819 556 206
Autres	121	589 615 910	149	23 687 941	176	5 853 623	203	607 450 228
Réseau d'électricité	122		150		177		204	
Bâtiments	123	1 337 298 687	151	41 809 380	178	571 747	205	1 378 536 320
Améliorations locatives	124	922 286	152	87 144	179	33 956	206	975 474
Véhicules	125	431 645 315	153	54 077 076	180	19 920 201	207	465 802 190
Ameublement et équipement de bureau	126	131 459 947	154	44 005 185	181	13 104 757	208	162 360 375
Machinerie, outillage et équipement divers	127	125 070 245	155	3 045 191	182	6 230 005	209	121 885 431
Terrains	128	334 464 364	156	28 914 214	183	2 078 894	210	361 299 684
Autres	129	207 113	157	10 229	184	166 637	211	50 705
	130	<u>6 816 722 470</u>	158	<u>496 602 238</u>	185	<u>101 730 286</u>	212	<u>7 211 594 422</u>
Immobilisations en cours	131	<u>603 067 046</u>	159	<u>(144 298 655)</u>	186	<u>(426 336)</u>	213	<u>459 194 727</u>
	132	<u>7 419 789 516</u>	160	<u>352 303 583</u>	187	<u>101 303 950</u>	214	<u>7 670 789 149</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	133	244 234 970	161	19 938 556	188	7 681 110	215	256 492 416
Eaux usées	134	631 210 014	162	35 670 726	189	14 352 232	216	652 528 508
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	135	625 331 245	163	52 891 224	190	30 078 486	217	648 143 983
Autres	136	264 966 434	164	23 546 195	191	5 439 165	218	283 073 464
Réseau d'électricité	137		165		192		219	
Bâtiments	138	354 489 615	166	38 187 357	193	111 125	220	392 565 847
Améliorations locatives	139	329 922	167	60 240	194	33 956	221	356 206
Véhicules	140	264 024 671	168	20 831 028	195	19 003 091	222	265 852 608
Ameublement et équipement de bureau	141	73 001 148	169	19 516 142	196	13 101 998	223	79 415 292
Machinerie, outillage et équipement divers	142	56 452 886	170	9 195 750	197	5 563 482	224	60 085 154
Autres	143	<u>166 637</u>	171	<u>16 904</u>	198	<u>166 637</u>	225	<u>16 904</u>
	144	<u>2 514 207 542</u>	172	<u>219 854 122</u>	199	<u>95 531 282</u>	226	<u>2 638 530 382</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	145	<u>4 905 581 974</u>					227	<u>5 032 258 767</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	228		231		233		235	
Amortissement cumulé	229	(_____)	232	(_____)	234	(_____)	236	(_____)
Valeur comptable nette	230	<u>_____</u>					237	<u>_____</u>

**Note**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a reçu sous forme d'apports des

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

terrains et infrastructures servant d'assises de rues pour un montant de 15 862 535 \$ (2015 - 11 342 332 \$).

Au cours de l'exercice, la Ville a procédé à une réduction de valeur de ses immobilisations d'un montant de 2 462 806 \$ (2015 - aucune).

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	238	5 760 430	4 500 580
Immeubles industriels municipaux	239	9 262 337	8 431 930
Autres	240	19 468 493	20 533 526
	241	34 491 260	33 466 036
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	242		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste " Propriétés destinées à la revente "	243	34 491 260	33 466 036

**Note****17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance			
- Frais payés d'avance	244	4 597 042	3 403 672
-	245		
-	246		
Autres			
- Subventions reportées	247	9 016 398	7 793 977
- Frais de refinancement	248	322 151	355 290
	249	13 935 591	11 552 939

**Note****18. Obligations contractuelles**

L'Administration municipale s'est engagée à verser annuellement à un organisme culturel privé à but non lucratif, des honoraires de gestion et une contribution visant à combler la différence entre les frais d'exploitation et les revenus d'opération de la Bibliothèque de Québec. La présente entente est d'une durée de cinq ans et se termine le 30 juin 2018, avec une option conjointe de renouvellement de cinq ans. La contribution totale versée à l'organisme pour l'exercice 2016 est de 12 399 000 \$.

L'Administration municipale s'est engagée à verser annuellement à un organisme à but non lucratif exploitant un centre culturel des honoraires de gestion fixes d'un montant annuel de 500 000 \$ et également à prêter et à assumer, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 500 000 \$, le salaire des employés requis pour l'exploitation des lieux. De plus, l'Administration municipale s'est engagée à verser des honoraires de gestion variables et mensuels et à assumer les coûts d'entretien, de réparation et d'énergie de l'immeuble, dont les modalités sont décrites au protocole d'entente.

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats de location de machinerie et d'équipements divers, de services pour le déneigement, la collecte des ordures et des subventions, l'Administration municipale s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 267 722 000 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2017	2018	2019	2020	2021	2022 et suivantes	Total
167 300 000 \$	50 945 000 \$	23 000 000 \$	8 631 000 \$	6 962 000 \$	10 884 000 \$	267 722 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Les engagements de l'Administration municipale à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 97 214 000 \$.

Le RTC a procédé à un appel d'offres conjoint avec d'autres sociétés de transport du Québec et s'est engagé pour les trois prochaines années à faire l'achat de 68 autobus. La valeur résiduelle de cet engagement est estimée à 44 500 000 \$, lequel fait l'objet d'une subvention variant entre 85 % et 90 %, selon le programme d'aide du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Le RTC a signé certains contrats de service pour un montant de 4 900 000 \$ répartis sur les cinq prochaines années, ainsi que des ententes pour la réalisation de travaux d'investissement pour 4 600 000 \$.

Le RTC a négocié un contrat d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée. Afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des ententes (contrats de couverture sur le prix du carburant) avec des institutions financières. Pour la durée restante de ces ententes, soit de janvier 2017 à décembre 2019, le RTC s'est engagé à acheter une quantité de 43 000 000 litres à prix fixe qui représente une somme d'environ 39 100 000 \$.

**19. Éventualités****A) Cautionnement et garantie**

L'Administration municipale s'est engagée par voie de lettres de garantie irrévocables de 653 000 \$, échéant le 23 avril 2017, en faveur du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ces lettres de garantie visent l'exploitation du lieu d'enfouissement et de l'incinérateur, pour des montants respectifs de 500 000 \$ et de 153 000 \$, le tout en conformité avec le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.

**B) Autoassurance**

L'Administration municipale est autoassureur en matière de biens municipaux et de responsabilité civile. Cette autoassurance ne couvre pas les organismes inclus dans le périmètre comptable.

À même son budget de fonctionnement, elle réserve annuellement au poste Crédoiteurs et charges à payer, les sommes qu'elle juge nécessaires au règlement des réclamations.

**C) Poursuites**

Au 31 décembre 2016, les réclamations pendantes non provisionnées contre l'Administration municipale s'élevaient à 79 795 000 \$. L'Administration municipale conteste le bien-fondé de ces réclamations pour lesquelles elle n'a inscrit aux livres aucun montant.

Au 31 décembre 2016, le RTC avait des poursuites en dommages-intérêts et des réclamations en litiges totalisant 885 000 \$. Le RTC ne peut toutefois à ce jour déterminer le montant final pour lequel il pourrait être tenu responsable.

**D) Autres****Environnement**

L'Administration municipale, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (LQ, 2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**20. Redressement à l'exercice antérieur**

**Dettes à long terme**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a relevé que le traitement de certains remboursements de la dette à long terme était erroné. En conséquence, les soldes suivants de l'exercice comparatif au 31 décembre 2015 ont été corrigés :

	<b>2015</b>
	<b>Augmentation (Diminution)</b>
<b>État consolidé de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales par organismes</b>	
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	5 105 606 \$
<b>État consolidé de la situation financière par organismes</b>	
Excédent de fonctionnement non affecté	5 105 606
Investissements nets dans les immobilisations et autres actifs	(5 105 606)

**Chiffres correspondants**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

**21. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté par l'Administration municipale, est également présentée dans les informations sectorielles.

**22. Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
<b>23. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :				
Encaisse	250	154 895 524		182 833 905
Découvert bancaire	251	( )	( )	( )
<i>Ajouter</i>				
- Placements de portefeuille	252	324 832 203		224 145 473
-	253			
-	254			
-	255			
<i>Déduire</i>				
-	256	( )	( )	( )
-	257	( )	( )	( )
-	258	( )	( )	( )
-	259	( )	( )	( )
-	260	( )	( )	( )
-	261	( )	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	262	479 727 727		406 979 378
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice				
	263			
<b>Note</b>				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**24. Fonds local d'investissement**

	2016	2015
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	264	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	265	131 255
Autres revenus	266	154 278
	267	131 255
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	268	7 312
Variation de la provision pour moins-value	269	658 191
	270	665 503
Autres charges	271	16 525
	272	665 503
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	273	(534 248)

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Encaisse	274	4 225 574	3 593 192
Placements de portefeuille	275		
Débiteurs	276	513 022	476 985
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	277	2 582 333	3 166 410
Provision pour moins-value	278	( 1 290 090 )	( 671 500 )
	279	1 292 243	2 494 910
	280	6 030 839	6 565 087
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	281		
Revenus reportés	282		
Dette à long terme	283	9 545 557	9 545 557
	284	9 545 557	9 545 557
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	285	(3 514 718)	(2 980 470)

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	286	4 075 574	3 593 192
Supportant les engagements de prêts	287	150 000	
Supportant les garanties de prêts	288		
	289	4 225 574	3 593 192

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts portent intérêts à des taux variant de 1,00 % à 9,00 % ou sont sans intérêts. Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2017 et 2031. Certains de ces prêts sont garantis par une hypothèque de 1er ou 3e rang.

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt sans intérêts, remboursable selon les modalités prévues au contrat de prêt.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

Au 31 décembre 2016, la Ville a approuvé le paiement d'un montant de 150 000 \$.

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

S.O.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**25. Fonds local de solidarité**

	2016	2015
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	290	
Revenus sur les prêts aux entreprises	291	1 111
Autres revenus	292	
	293	1 111
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	294	
Variation de la provision pour moins-value	295	
	296	
Intérêts sur la dette à long terme	297	
Autres charges	298	47
	299	47
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	300	1 064

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>		
Encaisse	301	
Placements de portefeuille	302	
Débiteurs	303	392 887
Prêts aux entreprises	304	
Provision pour moins-value	305	(                    ) (                    )
	306	
	307	392 887
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	308	73 811
Revenus reportés	309	
Dette à long terme	310	
	311	73 811
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	312	319 076
Excédent (déficit) non affecté	313	
	314	319 076

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	315	
Supportant les engagements de prêts	316	
	317	

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

S.O.

**Note sur la dette à long terme**

S.O.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

S.O.

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**26. Informations concernant les organismes périmunicipaux et supramunicipaux**

**Organismes périmunicipaux comptabilisés selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation**

**A) La Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)**

La Société municipale d'habitation Champlain est une personne morale constituée par lettres patentes enregistrées à Québec le 8 septembre 1981 (modifiées le 11 février 1982 et le 3 mai 2004), en vertu de l'article 58 de l'Annexe C de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). La société a le pouvoir d'acquérir, de restaurer, de louer, d'administrer et d'aliéner des immeubles d'habitation.

Le bilan au 31 décembre 2016 et l'état des produits et charges de la SOMHAC pour l'exercice 2016 se résument ainsi :

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
<u>Bilan</u>				
Actifs	<u>15 188 314</u>	\$	<u>17 638 197</u>	\$
Passifs	13 378 299	\$	15 645 333	\$
Actifs nets	<u>1 810 015</u>		<u>1 992 864</u>	
	<u>15 188 314</u>	\$	<u>17 638 197</u>	\$
 <u>État des produits et charges</u>				
Produits	7 868 205	\$	7 819 773	\$
Charges	<u>8 051 054</u>		<u>6 894 215</u>	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(182 849)</u>	\$	<u>925 558</u>	\$

L'Administration municipale est autorisée à prêter à la société, à titre de fonds de roulement, une somme n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 31 décembre 2016, aucune somme n'était utilisée sur ce crédit.

La société est également autorisée à emprunter sur une base temporaire un montant n'excédant pas 15 000 000 \$.

Les engagements contractuels de la société totalisent 176 738 \$ pour les exercices 2017 et 2018.

**Autres organismes périmunicipaux et supramunicipaux**

**B) Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)**

La Communauté métropolitaine de Québec a été créée par la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec* (RLRQ, chapitre C-37.02).

Au cours de l'exercice 2016, l'Administration municipale a contribué à la CMQ pour un montant de 3 119 000 \$ (2015 – 3 012 000 \$).

L'Administration municipale est solidairement et conjointement responsable avec d'autres municipalités de dettes obligataires, de billets et d'autres titres de créances de la CMQ.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**C) Conseils de quartier**

Depuis 1996, l'Administration municipale autorise par résolution la constitution de conseils de quartier auprès du registraire des entreprises.

Un conseil de quartier est un mandataire de l'Administration municipale. Différentes instances de l'Administration municipale peuvent consulter les conseils de quartier selon les modalités adoptées à la *Politique de consultation publique*.

Au 31 décembre 2016, l'Administration municipale comptait vingt-sept (27) conseils de quartier en activité.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 75 165 220	34 564 761
Excédent de fonctionnement affecté	2 70 274 312	64 088 247
Réserves financières et fonds réservés	3 202 920 131	163 868 050
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ( 182 458 307 ) (	194 501 650 )
Financement des investissements en cours	5 (58 871 207)	(1 074 777)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 3 340 751 720	3 169 873 226
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	8
	3 447 781 869	3 236 817 857
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		
Administration municipale	9 74 649 200	39 388 244
Organismes contrôlés <sup>1</sup>	10 516 020	(4 823 483)
	11 75 165 220	34 564 761
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Anciennes villes	12 1 015 171	1 023 695
- Nouvelles ville	13 69 787 774	63 403 065
-	14	
-	15	
-	16	
-	17	
-	18	
-	19	
-	20	
	21 70 802 945	64 426 760
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
- RTC	22 (528 633)	(338 513)
-	23	
-	24	
	25 (528 633)	(338 513)
	26 70 274 312	64 088 247
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières		
- Appui développement économique	27 22 862 158	20 061 690
- ACCORD Capitale Nationale	28 7 665 328	8 165 344
- Déficit actuariel ex-Québec	29 144 323 504	118 729 926
- Service de la dette	30 2 615 950	864 950
- Autres réserves financières	31 14 768 853	6 114 596
	32 192 235 793	153 936 506
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	34 3 380 369	3 849 899
Organismes contrôlés	35	
Montant non réservé		
Administration municipale	36	
Organismes contrôlés	37	
Fonds local d'investissement	38 4 738 596	4 070 177
Fonds local de solidarité	39 319 076	319 076
Autres		
-Fonds de stationnement	40 1 033 694	1 012 195
-Autres fonds	41 1 212 603	680 197
	42 10 684 338	9 931 544
	43 202 920 131	163 868 050

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	44 ( 91 660 726 ) (	94 974 459 )
Régimes non capitalisés	45 ( 13 812 500 ) (	16 620 499 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	46 ( 29 031 446 ) (	35 753 446 )
Autres	47 ( 5 167 533 ) (	5 813 475 )
Régimes non capitalisés	48 ( 111 222 ) (	133 466 )
	49 ( 139 783 427 ) (	153 295 345 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	50 ( 7 328 141 ) (	7 745 606 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	51 ( 5 200 000 ) (	8 400 000 )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	52 ( ) (	)
Autres		
- Litiges	53 ( 25 000 000 ) (	25 000 000 )
-	54 ( ) (	)
	55 ( 177 311 568 ) (	194 440 951 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	56 ( 545 723 ) (	783 035 )
Intérêts sur la dette à long terme	57 ( 30 953 ) (	71 654 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	58 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	59 ( ) (	)
Mesure relative aux frais reportés	60 ( ) (	)
Autres		
-	61 ( ) (	)
-	62 ( ) (	)
	63 ( 576 676 ) (	854 689 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	64 ( ) (	)
Frais d'émission de la dette à long terme	65 ( ) (	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	66 ( 9 545 557 ) (	9 545 557 )
Autres		
- DLT liée au fonds d'amort.	67 ( 20 000 000 ) (	20 000 000 )
-	68 ( ) (	)
	69 ( 29 545 557 ) (	29 545 557 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	70 17 546 498	22 591 498
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	71 6 136 753	5 253 139
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	72 1 292 243	2 494 910
Autres		
-	73	
	74 24 975 494	30 339 547
	75 ( 182 458 307 ) (	194 501 650 )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	76 79 119 247	102 593 898
Investissements à financer	77 ( 137 990 454 ) (	103 668 675 )
	78 (58 871 207)	(1 074 777)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	79 5 032 258 767	4 905 581 974
Propriétés destinées à la revente	80 34 491 260	33 466 036
Prêts	81 5 538 656	6 518 315
Placements de portefeuille à titre d'investissement	82 83 692	83 692
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	83 1 810 015	1 992 864
	84 5 074 182 390	4 947 642 881
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	85 2 192 759 948	2 234 355 119
Frais reportés liés à la dette à long terme	86 10 766 947	11 965 766
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	87 ( 442 234 486 ) (	440 310 006 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	88 ( 29 545 557 ) (	29 545 557 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	89 ( ) (	1 671 137 )
	90 1 731 746 852	1 774 794 185
Dette en cours de refinancement et autres éléments	91 1 683 818	2 975 470
	92 1 733 430 670	1 777 769 655
	93 3 340 751 720	3 169 873 226

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>8</u>	2 <u>          </u>	3 <u>1</u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Québec offre à ses employés six régimes de retraite enregistrés auprès de l'organisme Retraite Québec. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible. Des règlements modifiés des régimes de retraite sont en processus d'adoption par le conseil d'agglomération. Les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2015 établissaient le déficit actuariel total à 473 000 000 \$, un ratio de capitalisation moyen de 82,1 % et une valeur des obligations constituées de 2 448 000 000 \$. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2018 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2019.

Depuis la reprise, en 2015, des opérations liées à la station de traitement des boues et du centre de récupération, la Ville agit à titre d'employeur participant à deux régimes de retraite auxquels participent les employés actifs visés par la transaction.

Le régime de retraite des employés du Réseau de transport de la Capitale est capitalisé et prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées des employés couverts. L'évaluation actuarielle du régime de retraite du Réseau de transport de la Capitale en date du 31 décembre 2014 établissait l'excédent actuariel à 25 800 000 \$, un degré de solvabilité de 77,9 % et une valeur des obligations constituées de 475 000 000 \$. La prochaine évaluation actuarielle est également prévue au 31 décembre 2014 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2017. Cette prochaine évaluation actuarielle inclura les aspects de la restructuration visée par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

***La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal***

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice, la Ville de Québec a conclu des ententes en vertu de la Loi avec deux groupes d'employés, soit les cadres policiers et les chefs pompiers. L'effet sur les

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation, ainsi que l'effet du partage du déficit des participants actifs ont été appliqués conformément aux dispositions prévues à la Loi et aux dispositions des ententes conclues.

Compte tenu de la situation financière des régimes au 31 décembre 2015, la Ville de Québec a décidé de suspendre partiellement l'indexation automatique des participants retraités à compter du 1er janvier 2017, conformément aux dispositions prévues à la Loi. La suspension partielle de l'indexation automatique des participants retraités à compter du 1er janvier 2017 a occasionné la comptabilisation d'un coût des services passés négatif de 70 700 000 \$. En contrepartie, des pertes actuarielles ont été constatées au montant de 70 700 000 \$.

Le RTC n'a conclu aucune entente pour son régime de retraite visé par la Loi.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (213 703 400)	(191 200 900)
Charge de l'exercice	5 ( 103 757 577 )	( 111 593 605 )
Cotisations versées par l'employeur	6 83 632 377	89 091 105
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(233 828 600)</u>	<u>(213 703 400)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 2 678 096 100	2 508 627 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 3 024 250 300 )	( 3 036 530 000 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (346 154 200)	(527 903 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 118 295 600	319 828 600
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (227 858 600)	(208 074 400)
Provision pour moins-value	13 ( 5 970 000 )	( 5 629 000 )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(233 828 600)</u>	<u>(213 703 400)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>6</u>	<u>7</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 2 124 550 000	2 479 380 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 2 494 805 000 )	( 3 012 910 000 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( <u>370 255 000</u> )	( <u>533 530 000</u> )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 78 183 477	79 418 905
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (70 723 000)	(3 340 000)
	21 7 460 477	76 078 905
Cotisations salariales des employés	22 ( 37 922 600 )	( 40 910 300 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( 419 000 )
	24 (30 462 123)	34 749 605
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 37 121 600	39 949 600
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 71 083 000	3 613 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	358 000
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>77 742 477</u>	<u>78 670 205</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 174 911 800	172 591 800
Rendement espéré des actifs	34 ( 148 896 700 )	( 139 668 400 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 26 015 100	32 923 400
Charge de l'exercice	36 <u>103 757 577</u>	<u>111 593 605</u>



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	59 ( 88 882 100 )	( 77 257 200 )
Charge de l'exercice	60 ( 10 260 500 )	( 14 881 600 )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61 3 167 900	3 256 700
Passif à la fin de l'exercice	62 ( <u>95 974 700</u> )	( <u>88 882 100</u> )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ( 107 919 400 )	( 103 638 300 )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64 11 944 700	14 756 200
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ( <u>95 974 700</u> )	( <u>88 882 100</u> )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66 4 717 800	4 323 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67	
	68 4 717 800	4 323 200
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 ( ) ( )	
	70 4 717 800	4 323 200
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71 1 805 300	2 411 500
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72	4 301 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74	
Autres		
-	75	
-	76	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77 6 523 100	11 035 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78 3 737 400	3 845 900
Charge de l'exercice	79 <u>10 260 500</u>	<u>14 881 600</u>
<b>Informations complémentaires</b>		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80 1 006 200	8 462 100
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81 12	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82 3,60 %	3,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83 2,85 %	2,85 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84 2,21 %	2,21 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85 6,63 %	6,84 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86 3,64 %	3,64 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87 2034	2034
Autres hypothèses économiques		
-	88	
-	89	

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	91 _____	_____

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 93		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94  Oui  
 95  Non

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	22	22

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 97	119 137	129 599
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 98	401 491	436 233
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	401 491	436 233
100	401 491	436 233

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global
<b>Administration municipale</b>				
Dette à long terme	1	1 222 541 563	802 677 836	2 025 219 399
<b>Ajouter</b>				
Activités d'investissement à financer	2	47 697 379	63 932 488	111 629 867
Activités de fonctionnement à financer	3	7 861 293	1 362 404	9 223 697
Dette en cours de refinancement	4			
Autres				
-	5			
-	6			
<b>Déduire</b>				
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme				
Excédent accumulé	7	18 179 300	7 384 646	25 563 946
Débiteurs	8	157 050 370	207 621 462	364 671 832
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9			
Autres montants	10		9 545 557	9 545 557
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	33 681 362	14 285 281	47 966 643
Autres				
-	12			
-	13			
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	1 069 189 203	629 135 782	1 698 324 985
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>				
	15		107 686 754	107 686 754
Endettement net à long terme	16	1 069 189 203	736 822 536	1 806 011 739
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>				
Municipalité régionale de comté	17			
Communauté métropolitaine	18	1 879 221		1 879 221
Autres organismes	19			
Endettement total net à long terme	20	1 071 068 424	736 822 536	1 807 890 960
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	689 493 477		
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22			
	23	689 493 477		
Endettement total net à long terme pour les compétences de nature locale compte tenu de la quote-part dans l'agglomération	24	1 760 561 901		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, pour les compétences de nature locale, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	25			



# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016





**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	2 600 000	2 516 887	2 835 023
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	662 299 124	657 265 825	657 848 774
Transferts	4	32 807 797	35 273 804	31 733 231
Services rendus	5	38 607 259	36 982 215	40 741 298
Imposition de droits	6	44 150	106 976	58 319
Amendes et pénalités	7	9 645 000	9 083 240	9 317 408
Revenus de placements de portefeuille	8	1 623 000	3 983 585	2 718 956
Autres revenus d'intérêts	9	749 000	817 033	836 453
Autres revenus	10	516 770	1 577 036	1 263 888
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	748 892 100	747 606 601	747 353 350
<b>Investissement</b>				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	31 677 134	14 384 020	76 250 421
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	16			
Autres	17	557 043	17 904 473	20 356 601
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	18		(182 849)	925 558
	19	32 234 177	32 105 644	97 532 580
	20	781 126 277	779 712 245	844 885 930
<b>Charges</b>				
Administration générale	21	89 013 498	82 366 165	80 351 938
Sécurité publique	22	200 838 310	198 075 465	202 045 539
Transport	23	137 548 082	138 210 172	131 765 179
Hygiène du milieu	24	86 018 989	86 470 736	94 103 853
Santé et bien-être	25	17 473 003	7 131 881	9 609 229
Aménagement, urbanisme et développement	26	33 000 860	36 548 872	38 998 108
Loisirs et culture	27	25 311 524	25 151 446	30 584 538
Réseau d'électricité	28			
Frais de financement	29	44 467 337	42 836 675	46 684 605
Effet net des opérations de restructuration	30			
	31	633 671 603	616 791 412	634 142 989
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	32	147 454 674	162 920 833	210 742 941

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	147 454 674	162 920 833	210 742 941
Moins: revenus d'investissement	2 (	32 234 177 )	( 32 105 644 )	( 97 532 580 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	115 220 497	130 815 189	113 210 361
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5			35 000
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8			35 000
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>				
Remboursement ou produit de cession	12	475 000	685 099	1 126 243
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		808 751	840 778
	15	475 000	1 493 850	1 967 021
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	13 100 000	5 810 681	16 543 115
Remboursement de la dette à long terme	17 (	66 552 681 )	( 64 699 635 )	( 60 687 392 )
	18	(53 452 681)	(58 888 954)	(44 144 277)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	46 277 044 )	( 47 632 079 )	( 43 030 306 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(2 132 432)	(2 132 432)	(20 685 465)
Excédent de fonctionnement affecté	21	167 700	(486 768)	299 087
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 092 426)	(4 089 083)	(7 139 608)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(9 908 614)	(7 716 622)	(3 977 232)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(62 242 816)	(62 056 984)	(74 533 524)
	26	(115 220 497)	(119 452 088)	(116 675 780)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		11 363 101	(3 465 419)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	32 234 177	32 105 644	97 532 580
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2 (	10 384 673 )	3 710 863 )	5 746 400 )
Sécurité publique	3 (	5 388 801 )	8 341 808 )	11 550 876 )
Transport	4 (	21 084 247 )	22 118 577 )	32 296 675 )
Hygiène du milieu	5 (	49 885 570 )	32 419 406 )	28 343 381 )
Santé et bien-être	6 (	) )	) )	) )
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	6 106 680 )	15 291 740 )	2 753 395 )
Loisirs et culture	8 (	15 137 223 )	18 009 230 )	111 762 484 )
Réseau d'électricité	9 (	) )	) )	) )
	10 (	107 987 194 )	99 891 624 )	192 453 211 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11 (	) )	) )	) )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>				
Émission ou acquisition	12 (	) )	) )	4 787 489 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	13	29 475 973	19 315 589	84 311 640
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14	46 277 044	47 632 079	43 030 306
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15			
Excédent de fonctionnement affecté	16			
Réserves financières et fonds réservés	17			15 000
	18	46 277 044	47 632 079	43 045 306
	19	(32 234 177)	(32 943 956)	(69 883 754)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20		(838 312)	27 648 826

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	236 255 969	238 860 398	229 657 176
<b>Charges sociales</b>	2	74 141 003	72 661 566	74 021 248
<b>Biens et services</b>	3	125 155 039	120 328 767	126 389 014
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	18 536 321	17 382 443	18 529 332
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	7 633 703	7 888 381	6 971 994
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	18 297 313	17 565 851	21 183 279
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9			
Transferts	10			
Autres	11	113 131 700	113 131 700	108 260 000
Autres organismes				
Transferts	12	27 640 209	22 285 262	28 093 994
Autres	13	4 695 396	2 592 677	2 650 091
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14			
<b>Autres</b>				
- Autres	15	8 184 950	4 094 367	18 386 861
-	16			
-	17			
	18	633 671 603	616 791 412	634 142 989

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 359 759	(5 451 791)
Excédent de fonctionnement affecté	2	12 575 355	12 081 769
Réserves financières et fonds réservés	3	42 022 246	37 930 796
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	120 979 800 ) (	127 493 755 )
Financement des investissements en cours	5	(36 248 811)	(34 085 297)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté**

- Anciennes villes	9	295 591	295 591
- Nouvelle ville	10	12 279 764	11 786 178
-	11		
-	12		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	12 575 355	12 081 769

**Réserves financières et fonds réservés**

<b>Réserves financières</b>			
- Appui développement économique	19	22 862 158	20 061 690
- ACCORD Capitale Nationale	20	7 665 328	8 165 344
- Service de la dette	21	1 476 664	841 128
- Entrepreneuriat	22	1 577 268	637 600
- Autres	23	27 542	25 285
	24	33 608 960	29 731 047
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement	25		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26	3 355 614	3 810 496
Montant non réservé	27		
Fonds local d'investissement	28	4 738 596	4 070 177
Fonds local de solidarité	29	319 076	319 076
Autres			
-	30		
-	31		
	32	8 413 286	8 199 749
	33	42 022 246	37 930 796

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	34 ( 54 933 576 ) (	56 869 533 )
Régimes non capitalisés	35 ( 8 529 678 ) (	10 249 934 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( 13 015 486 ) (	16 171 127 )
Autres	37 ( ) (	) (
Régimes non capitalisés	38 ( ) (	) (
	39 ( 76 478 740 ) (	83 290 594 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( 7 328 141 ) (	7 745 606 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	41 ( 4 050 000 ) (	5 200 000 )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( ) (	) (
Autres		
- Litiges	43 ( 25 000 000 ) (	25 000 000 )
-	44 ( ) (	) (
	45 ( 112 856 881 ) (	121 236 200 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	46 ( ) (	39 219 )
Intérêts sur la dette à long terme	47 ( 8 725 ) (	17 172 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( ) (	) (
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) (	) (
Mesure relative aux frais reportés	50 ( ) (	) (
Autres		
-	51 ( ) (	) (
-	52 ( ) (	) (
	53 ( 8 725 ) (	56 391 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( ) (	) (
Frais d'émission de la dette à long terme	55 ( ) (	) (
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	56 ( 9 545 557 ) (	9 545 557 )
Autres		
-	57 ( ) (	) (
-	58 ( ) (	) (
	59 ( 9 545 557 ) (	9 545 557 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	60 139 120	849 483
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	61	
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	62 1 292 243	2 494 910
Autres		
-	63	
	64 1 431 363	3 344 393
	65 ( 120 979 800 ) (	127 493 755 )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	66 27 683 677	22 423 195
Investissements à financer	67 ( 63 932 488 ) (	56 508 492 )
	68 (36 248 811)	(34 085 297)



**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS  
NON CONSOLIDÉS**  
**COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016





**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	1 004 225 299	1 005 074 244	964 131 110
Compensations tenant lieu de taxes	2	105 927 256	101 065 470	100 484 705
Quotes-parts	3			
Transferts	4	44 886 391	50 079 478	41 501 070
Services rendus	5	29 698 784	31 162 211	28 495 942
Imposition de droits	6	40 906 700	36 851 333	34 935 774
Amendes et pénalités	7	11 386 000	11 166 209	11 095 614
Revenus de placements de portefeuille	8	1 252 000	3 270 341	6 676 434
Autres revenus d'intérêts	9	4 921 000	5 531 904	5 555 980
Autres revenus	10	815 015	26 085 659	18 470 085
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	1 244 018 445	1 270 286 849	1 211 346 714
<b>Investissement</b>				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	3 758 473	3 355 600	77 636 584
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	16	16 956 646	15 862 535	11 342 332
Autres	17	696 400	7 393 131	6 665 442
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	18			
	19	21 411 519	26 611 266	95 644 358
	20	1 265 429 964	1 296 898 115	1 306 991 072
<b>Charges</b>				
Administration générale	21	164 475 707	147 254 979	149 014 685
Sécurité publique	22	201 690 980	220 556 109	210 539 048
Transport	23	270 730 062	281 720 206	255 508 015
Hygiène du milieu	24	173 674 486	141 128 864	153 246 196
Santé et bien-être	25	12 775 185	7 809 205	9 831 609
Aménagement, urbanisme et développement	26	73 590 917	99 508 283	87 262 348
Loisirs et culture	27	150 743 580	147 048 300	153 396 141
Réseau d'électricité	28			
Frais de financement	29	50 934 527	49 202 761	53 196 365
Effet net des opérations de restructuration	30			
	31	1 098 615 444	1 094 228 707	1 071 994 407
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	32	166 814 520	202 669 408	234 996 665

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	166 814 520	202 669 408	234 996 665
Moins: revenus d'investissement	2 (	21 411 519 )	( 26 611 266 )	( 95 644 358 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	145 403 001	176 058 142	139 352 307
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5	16 430 000	10 602 536	21 535 911
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7		2 462 806	
	8	16 430 000	13 065 342	21 535 911
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9		1 487 050	2 921 401
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		1 487 050	2 921 401
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		5 000	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		5 000	
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	15 558 600	11 035 851	9 239 170
Remboursement de la dette à long terme	17 (	125 176 073 )	( 121 844 890 )	( 119 581 765 )
	18	(109 617 473)	(110 809 039)	(110 342 595)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	29 150 766 )	( 18 578 928 )	( 20 982 849 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 998 357	1 998 357	19 396 368
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 539 672	2 920 944	(490 418)
Réserves financières et fonds réservés	22	(15 548 837)	(35 043 759)	(19 538 318)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(11 053 954)	(2 938 467)	(9 574 026)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(52 215 528)	(51 641 853)	(31 189 243)
	26	(145 403 001)	(147 893 500)	(117 074 526)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		28 164 642	22 277 781

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	21 411 519	26 611 266	95 644 358
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2 (	10 268 338 )	3 050 537 )	3 538 223 )
Sécurité publique	3 (	5 185 722 )	1 654 190 )	1 231 501 )
Transport	4 (	65 303 433 )	92 090 428 )	57 736 604 )
Hygiène du milieu	5 (	72 915 713 )	49 804 102 )	65 720 705 )
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	15 366 520 )	5 373 034 )	8 121 781 )
Loisirs et culture	8 (	52 318 363 )	36 669 416 )	38 226 918 )
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
	10 (	221 358 089 )	188 641 707 )	174 575 732 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11 (	)	2 512 274 )	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>				
Émission ou acquisition	12 (	)	336 342 )	61 199 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	13	163 382 711	108 583 562	142 084 560
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14	29 150 766	18 578 928	20 982 849
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15			
Excédent de fonctionnement affecté	16		106 457	314 457
Réserves financières et fonds réservés	17	7 413 093		
	18	36 563 859	18 685 385	21 297 306
	19	(21 411 519)	(64 221 376)	(11 255 065)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20		(37 610 110)	84 389 293

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	151 176 940	152 461 550	147 767 666
<b>Charges sociales</b>	2	46 003 801	48 423 292	44 071 100
<b>Biens et services</b>	3	151 739 714	148 119 217	138 285 229
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	33 447 498	30 876 109	33 127 534
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	5 235 342	6 243 435	4 919 121
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	12 251 687	12 083 217	15 149 710
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	625 059 780	620 033 586	620 427 494
Transferts	10	210 000		
Autres	11			
Autres organismes				
Transferts	12	31 796 736	36 600 292	33 699 932
Autres	13	27 089 699	25 699 961	29 129 524
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14			
<b>Autres</b>				
- Autres	15	14 604 247	13 688 048	5 417 097
-	16			
-	17			
	18	1 098 615 444	1 094 228 707	1 071 994 407

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	65 288 639	44 839 234
Excédent de fonctionnement affecté	2	58 227 588	52 344 989
Réserves financières et fonds réservés	3	160 320 082	125 257 057
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	49 729 897 ) (	52 668 364 )
Financement des investissements en cours	5	(144 801)	40 677 695
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté**

- Anciennes villes	9	719 580	728 104
- Nouvelle ville	10	57 508 008	51 616 885
-	11		
-	12		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	58 227 588	52 344 989

**Réserves financières et fonds réservés**

<b>Réserves financières</b>			
- Déficit actuariel ex-Québec	19	144 323 504	118 729 926
- Élections	20	3 032 776	2 021 684
- Fonds infrastructure	21	166 326	166 326
- Service de la dette	22	1 139 286	23 822
- Grands événements	23	9 964 940	3 263 701
	24	158 626 832	124 205 459
<b>Fonds réservés</b>			
<b>Fonds de roulement</b>			
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26	24 755	39 403
Montant non réservé	27		
Fonds local d'investissement	28		
Fonds local de solidarité	29		
<b>Autres</b>			
-Fonds de stationnement	30	1 033 695	1 012 195
-FPTJ	31	634 800	
	32	1 693 250	1 051 598
	33	160 320 082	125 257 057

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	34 ( 36 709 069 ) (	37 933 203 )
Régimes non capitalisés	35 ( 5 282 822 ) (	6 370 565 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( 10 109 909 ) (	12 105 268 )
Autres	37 ( ) (	) (
Régimes non capitalisés	38 ( ) (	) (
	39 ( 52 101 800 ) (	56 409 036 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( ) (	) (
Frais d'assainissement des sites contaminés	41 ( 1 150 000 ) (	3 200 000 )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( ) (	) (
Autres	43 ( ) (	) (
-	44 ( ) (	) (
	45 ( 53 251 800 ) (	59 609 036 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	46 ( ) (	) (
Intérêts sur la dette à long terme	47 ( 22 228 ) (	54 482 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( ) (	) (
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) (	) (
Mesure relative aux frais reportés	50 ( ) (	) (
Autres	51 ( ) (	) (
-	52 ( ) (	) (
	53 ( 22 228 ) (	54 482 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( ) (	) (
Frais d'émission de la dette à long terme	55 ( ) (	) (
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	56 ( ) (	) (
Autres	57 ( 20 000 000 ) (	20 000 000 )
- DLT liée au fonds d'amort.	58 ( ) (	) (
-	59 ( 20 000 000 ) (	20 000 000 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	60 17 407 378	21 742 015
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	61 6 136 753	5 253 139
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	62	
Autres	63	
-	64 23 544 131	26 995 154
	65 ( 49 729 897 ) (	52 668 364 )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	66 47 945 120	67 886 983
Investissements à financer	67 ( 48 089 921 ) (	27 209 288 )
	68 (144 801)	40 677 695



# TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016





## Rapport du vérificateur général

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville de Québec (ci-après « la Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

### Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

### **Observations**

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,



Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 26 avril 2017





**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 <sup>2</sup>	1 <u>64 037 755 406</u>
Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 31 décembre 2016 <sup>2</sup>	2 <u>64 709 482 669</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>64 373 619 038</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>736 351 929</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>64 373 619 038</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2016</b>	6 <u>1</u> , <u>1 4 3 9</u> / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 <sup>2</sup>	7 _____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2016 <sup>2</sup>	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 _____

---

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.



# TABLEAU DE VENTILATION CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016





## Rapport du vérificateur général

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, j'ai effectué l'audit de la ventilation des dépenses mixtes de la Ville de Québec entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Cette ventilation a été établie par la direction de la Ville sur la base du règlement R.R.A.V.Q. (chapitre P-1) adopté par le conseil d'agglomération le 7 mai 2007 et de ses modifications subséquentes (ci-après « les exigences réglementaires »).

### **Responsabilité de la direction pour la ventilation des dépenses mixtes**

La direction est responsable de la ventilation des dépenses mixtes conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la ventilation des dépenses mixtes exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la ventilation des dépenses mixtes, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que la ventilation des dépenses mixtes ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant la ventilation des dépenses mixtes. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que la ventilation des dépenses mixtes comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la ventilation des dépenses mixtes afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, la ventilation des dépenses mixtes de la Ville de Québec entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 a été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences réglementaires.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,



Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 26 avril 2017

**INFORMATION FINANCIÈRE  
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**TABLEAU DE LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE**

	2016						2015	
	Compétences d'agglomération		Compétences de nature locale		Éliminations <sup>1</sup>		Total	
	Budget	Réalisation	Budget	Réalisation	Budget	Réalisation	Budget	Réalisation
<b>Charges</b>								
Administration générale	63 292 487	60 669 145	114 956 065	106 882 497	(62 140 945)	(58 695 177)	116 107 607	108 856 465
Sécurité publique	7 711 356	7 178 467	7 652 242	6 944 905	(7 652 242)	(6 944 905)	7 711 356	7 178 467
Transport	23 853 794	24 331 751	140 077 131	142 832 536	(23 658 020)	(23 540 078)	140 272 905	143 624 209
Hygiène du milieu	6 615 071	6 225 868	29 643 703	27 017 422	(6 310 266)	(6 023 299)	29 948 508	27 219 991
Santé et bien-être	-	-	-	-	-	-	-	-
Aménagement urbanisme et développement	617 527	591 362	2 052 218	1 716 977	(613 471)	(572 121)	2 056 274	1 736 218
Loisirs et culture	6 223 215	5 940 945	23 472 192	22 385 556	(6 181 580)	(5 747 646)	23 513 827	22 578 855
Frais de financement	4 153 490	3 987 516	7 161 432	6 797 782	-	-	11 314 922	10 785 298
	<u>112 466 940</u>	<u>108 925 054</u>	<u>325 014 983</u>	<u>314 577 675</u>	<u>(106 556 524)</u>	<u>(101 523 226)</u>	<u>330 925 399</u>	<u>321 979 503</u>
								<u>313 482 166</u>

<sup>1</sup> Les éliminations correspondent aux charges nettes de nature mixte d'agglomération assumées par la Ville de Québec.

**INFORMATION FINANCIÈRE  
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

## **VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE - NOTES COMPLÉMENTAIRES**

### **1. Charges mixtes**

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

Les charges comptabilisées par l'Administration municipale dans l'accomplissement d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une compétence locale, constituent des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération. Ce règlement établit les critères permettant de déterminer la partie d'une charge mixte attribuable aux compétences d'agglomération.

Les charges mixtes, nettes des revenus de fonctionnement de nature mixte et des éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisées aux activités de fonctionnement, sont réparties entre les municipalités liées en fonction d'une entente intervenue en 2009. Cette entente prévoit que la contribution des municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures soit fixée à un montant prévu à l'entente, indexée annuellement et répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif. Les résultats nets excédentaires de nature mixte sont entièrement attribués à la Ville de Québec.

### **2. Ventilation des charges mixtes**

Les charges mixtes de l'Administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis par le *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes* (R.R.A.V.Q. chapitre P-1) adopté par le conseil d'agglomération et les règlements l'ayant modifié par la suite.

La partie d'une charge mixte liée aux activités de l'Administration municipale qui constitue une charge dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée en fonction des données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

Les charges mixtes réelles sont réparties selon les taux établis lors de l'élaboration du budget 2016 de l'Administration municipale.

### **3. Principales méthodes comptables**

Le tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence est préparé en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, selon les mêmes méthodes comptables que celles énoncées à la note 2 du rapport financier de la Ville de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

De par leur nature, les charges mixtes de l'Administration municipale présentées au tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence excluent les revenus de fonctionnement de nature mixte et les éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisés aux activités de fonctionnement.



